

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
de Cicor Technologies Ltd. du 16 avril 2019,  
tenue au siège de la société, à Boudry/NE  
(Suisse)**

---

Le président du conseil d'administration, Monsieur Heinrich J. Essing, adresse les souhaits de bienvenue à l'assemblée, au nom du groupe Cicor.

Il salue les actionnaires présents, les représentants des médias, le représentant indépendant, Maître Pascal Moesch, avocat, les représentants de Computershare Schweiz AG, en charge du contrôle des présences, ainsi que des formalités des votes de l'assemblée générale de cette année, le représentant de KPMG AG, à Zurich, organe de révision de la société, Monsieur Roman Wenk.

Sont présents à l'assemblée les membres du conseil d'administration du groupe Cicor suivants : Messieurs Heinrich J. Essing, Robert Demuth, Andreas Dill et Erich Haefeli. De la direction générale du groupe Cicor, il salue le CEO, Monsieur Alexander Hagemann, et le CFO, Monsieur Patric Schoch.

Monsieur Heinrich J. Essing évoque brièvement le très bon exercice d'entreprise 2018, ainsi que les perspectives positives pour 2019.

Le président explique ensuite le déroulement du contrôle de présences et des formalités du vote électronique. Il confirme que les formalités relatives aux droits de vote et le décompte de ceux-ci sont exécutées par Computershare Schweiz AG.

Le président constate que la convocation de l'assemblée générale ordinaire est intervenue conformément à la loi et aux statuts, soit par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce du 14 mars 2019 et par courrier personnel à tous les actionnaires.

Le rapport annuel 2018, comportant le compte de résultat, les comptes de groupe et le rapport annuel, ainsi que le rapport de l'organe de révision et le rapport de rémunération ont été mis à disposition des actionnaires dès le 14 mars 2019 pour consultation, auprès de Cicor Technologies Ltd., à Boudry.

Il n'y a ni questions, ni objections en relation avec ces points.

Monsieur Heinrich J. Essing déclare ensuite l'assemblée générale comme ouverte et il évoque l'ordre du jour.

Monsieur Andreas Dill fonctionne comme secrétaire, le procès-verbal est tenu par Maître Fritz Stahl, notaire à Neuchâtel.

### **CONTRÔLE DE PRÉSENCES**

Le résultat du contrôle de présences effectué par Computershare Schweiz AG se présente comme suit :

- actionnaires présents et/ou représentés	18
- actions présentes et/ou représentées, avec droit de vote	1'161'659
- le représentant indépendant représenté	1'150'691 voix
- total du capital-actions représenté	CHF 11'616'590.-, soit le 40.03 %
- majorité absolue des voix représentées	580'830

### **RAPPORTS DES ADMINISTRATEURS ET DE LA DIRECTION**

Monsieur Heinrich J. Essing présente son rapport relatif à l'exercice 2018 du groupe Cicor.

L'année 2018 a été bonne, avec une croissance du chiffre d'affaires, des commandes et des parts de marché.

Ensuite, Monsieur Alexander Hagemann, CEO du groupe Cicor, présente son rapport sur les étapes significatives de l'exercice 2018.

Les deux divisions du groupe ont connu un bon développement et présentent de bonnes perspectives pour l'exercice en cours. Cicor connaît une croissance sensiblement plus rapide que le marché !

Puis, Monsieur Patric Schoch, CFO du groupe Cicor, présente le rapport financier 2018.

Les résultats financiers 2018 ont été très réjouissants et les entrées de commandes ont constitué un record absolu. Les attentes ont été nettement dépassées.

En l'absence de questions de l'assemblée, le président détaille le fonctionnement du système de vote électronique et fait procéder à un vote test.

On passe ensuite à l'ordre du jour et aux votes, selon « l'Invitation à l'assemblée générale ordinaire 2019 », transmise à tous les actionnaires.

### **DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

1. Rapport annuel, rapport financier annuel et comptes consolidés 2018 ; rapport de l'organe de révision

Le rapport et les comptes annuels ont été mis à disposition des actionnaires. Le rapport de l'organe de révision, relatif aux comptes de la société et aux comptes de groupe, est intégralement reproduit dans le rapport 2018.

Le président pose la question si un actionnaire souhaite la lecture de ce dernier, si le représentant de l'organe de révision a d'autres remarques et s'il y a des questions/objections de principe relatives à ce point de l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

On passe ensuite au vote. La proposition du conseil d'administration est approuvée par 1'123'782 oui (96.73 %), 50 non (0.00 %) et 37'827 abstentions (3.27 %).

2. Emploi du résultat du bilan

Le président précise que le conseil d'administration propose que les pertes au bilan de CHF 20'952'000.- soient employées comme suit : report de CHF 20'952'000.- sur le nouvel exercice. Il demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre de jour.

La proposition du conseil est approuvée par 1'122'768 oui (96.65 %), 50 non (0.00 %) et 38'841 abstentions (3.35 %).

3. Distribution effectuée à partir des réserves issues d'apports de capital

Le conseil d'administration propose une attribution de CHF 2'899'092.- de la réserve d'apports de capital aux réserves libres et une distribution issue de celle-ci de CHF 1.- par action nominative.

La proposition est approuvée par 1'123'842 oui (96.74 %), 50 non (0.00 %) et 37'767 abstentions (3.26 %).

4. Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction

Le conseil propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction pour leur activité durant l'exercice 2018.

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point à l'ordre du jour.

La proposition du conseil est approuvée par 1'102'696 oui (96.66 %), 175 non (0.01 %) et 37'877 abstentions (3.33 %).

5. Approbation de la rémunération totale du conseil d'administration pour le prochain mandat

Pour la prochaine durée de mandat, il n'est pas prévu d'augmentation de la rémunération de base. La rémunération totale du conseil d'administration pour le prochain mandat se monte dès lors au maximum à CHF 300'000.-.

Le conseil d'administration propose l'approbation de la rémunération totale pour la durée de mandat, depuis la date de la présente assemblée générale jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'année 2020, pour un montant maximal de CHF 300'000.-.

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

La proposition du conseil est acceptée par 1'102'396 oui (94.89 %), 11'153 non (0.96 %) et 48'110 abstentions (4.15 %).

6. Approbation de la rémunération fixe et des éléments de rémunération variables de la direction pour le prochain exercice 2020

La rémunération de la direction se compose d'une rémunération fixe en espèces, qui comprend le salaire de base et autres éléments de rémunération et prestations, d'une rémunération en espèces liée aux résultats et aux performances et d'une attribution d'actions de Cicor selon le plan de participation du personnel.

6.1 Approbation de la rémunération fixe de la direction

Le conseil d'administration propose l'acceptation de la rémunération fixe des membres de la direction pour l'exercice à venir, soit 2020, pour un montant total maximal de CHF 1'000'000.-.

Le président demande s'il y a des questions ou objections à ce point à l'ordre du jour.

Celui-ci est approuvé par 1'097'229 oui (94.45 %), 12'586 non (1.08 %) et 51'844 abstentions (4.47 %).

6.2 Approbation de la rémunération variable de la direction

Le conseil d'administration propose l'approbation des éléments de rémunération variable des membres de la direction pour l'exercice à venir, soit 2020, pour un montant global maximal de CHF 750'000.-.

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point à l'ordre du jour.

Celui-ci est accepté par 1'097'009 oui (94.43 %), 12'426 non (1.06 %) et 52'224 abstentions (4.51 %).

7. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2018

Le conseil d'administration propose d'accepter le rapport de rémunération 2018, au moyen d'un vote consultatif.

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Celui-ci est accepté par 1'038'935 oui (89.43 %), 73'256 non (6.30 %) et 49'468 abstentions (4.27 %).

8. Réélection du conseil d'administration

Le conseil d'administration propose la réélection des personnes spécifiées ci-après en qualité de membres du conseil d'administration, toujours pour une période de fonction d'une année jusqu'à la clôture de l'assemblée générale ordinaire 2020.

8.1 Réélection de Monsieur Heinrich J. Essing dans le conseil d'administration en tant que président du conseil pour un mandat d'un an

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Heinrich J. Essing est réélu par 1'117'546 oui (96.20 %), 6'186 non (0.53 %) et 37'927 abstentions (3.27 %).

8.2 Réélection de Monsieur Robert Demuth au sein du conseil d'administration pour un mandat d'un an

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Robert Demuth est réélu par 1'113'081 oui (95.81 %), 10'251 non (0.88 %) et 38'327 abstentions (3.31 %).

8.3 Réélection de Monsieur Andreas Dill au sein du conseil d'administration pour un mandat d'un an

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Andreas Dill est réélu par 1'123'294 oui (96.69 %), 438 non (0.03 %) et 37'927 abstentions (3.28 %).

8.4 Réélection de Monsieur Erich Haefeli au sein du conseil d'administration pour un mandat d'un an

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Erich Haefeli est réélu par 1'123'244 oui (96.69 %), 78 non (0.00 %) et 38'337 abstentions (3.31 %).

9. Réélection du comité de rémunération

9.1 Réélection de Monsieur Heinrich J. Essing en tant que membre du comité de rémunération pour un mandat d'un an

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Heinrich J. Essing est réélu par 1'117'076 oui (96.16 %), 4'791 non (0.41 %) et 39'792 abstentions (3.43 %).

9.2 Réélection de Monsieur Robert Demuth en tant que membre du comité de rémunération pour un mandat d'un an

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Robert Demuth est réélu par 1'113'181 oui (95.82 %), 9'256 non (0.79 %) et 39'222 abstentions (3.39 %).

9.3 Réélection de Monsieur Andreas Dill en tant que membre du comité de rémunération pour un mandat d'un an

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Andreas Dill est réélu par 1'113'221 oui (95.83 %), 1'421 non (0.12 %) et 47'017 abstentions (4.05 %).

10. Réélection de l'organe de révision

Le conseil d'administration propose la réélection de KPMG AG, pour une nouvelle période de fonction d'une année, en qualité d'organe de révision.

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

La proposition est acceptée par 1'114'901 oui (95.97 %), 8'651 non (0.74 %) et 38'107 abstentions (3.29 %).

11. Réélection du représentant indépendant

Le conseil d'administration propose la réélection de Maître Pascal Moesch, avocat à La Chaux-de-Fonds, en qualité de représentant indépendant pour l'exercice 2019, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2020.

Le président demande s'il y a des questions ou des objections à ce point de l'ordre du jour.

La proposition est acceptée par 1'122'582 oui (96.63 %), 0 non (0.00 %) et 39'077 abstentions (3.37 %).

\* \* \*

Le président déclare que la partie officielle de l'assemblée générale est ainsi terminée et donne la parole aux actionnaires.

Aucune question n'est posée.

\* \* \*

S'adressant aux actionnaires, le président présente ses remerciements, au nom du conseil d'administration complet et de la direction du groupe Cicor, pour leur présence et la confiance témoignée.

Il clôture ensuite l'assemblée et invite toutes les personnes présentes à un apéritif convivial.

  
.....  
Heinrich J. Essing

  
.....  
Andreas Dill